

## "Union économique et monétaire" dans Stuttgarter Zeitung (17 octobre 1970)

**Légende:** Le 17 octobre 1970, le quotidien allemand Stuttgarter Zeitung salue l'engagement de Pierre Werner, Premier ministre et ministre des Finances luxembourgeois, en faveur d'une union économique et monétaire européenne.

**Source:** Stuttgarter Zeitung. Hrsg. Eberle, Josef ; Herausgeber Tross, Rainer. 17.10.1970, Nr. 240; 26. Jg. Stuttgart: Stuttgarter Zeitung.

**Copyright:** (c) Traduction Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"union\\_economique\\_et\\_monetaire"\\_dans\\_stuttgarter\\_zeitung\\_17\\_octobre\\_1970-fr-4eab264a-cb32-4648-9c93-ca800ce1b8d0.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2012

## Union économique et monétaire Réalisation avant la fin de la présente décennie

**La « commission Werner » présente son plan par étapes pour la coopération économique entre les Etats membres de la CEE – Son adoption est considérée comme certaine.**

de notre correspondant

BRUXELLES. Dès avant la fin de la présente décennie, la Communauté économique européenne doit être transformée en une véritable union économique et monétaire. Cette évolution se fera sur la base du plan en trois étapes qui a été présenté par la « commission Werner » à Bruxelles, vendredi dernier. Après cette transformation en une union monétaire et économique, les principales décisions de politique économique ne seront plus prises dans les six capitales de la CEE, mais « au niveau communautaire » à Bruxelles. Par ailleurs, il n'y aura plus qu'une monnaie unique. La première étape de ce plan doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1971 pour harmoniser d'abord toutes les décisions de politique économique et financière et pour tenter en outre de réduire quelque peu les fluctuations des taux de change entre les six monnaies. A Bruxelles on se dit convaincu que ce plan par étapes sera approuvé cette année encore par le Conseil de ministres.

La « commission Werner » est un groupe de travail composé des présidents des cinq comités de politique économique de la CEE sous la présidence du premier ministre luxembourgeois Pierre Werner. Etant donné qu'elle comprend de très hauts représentants des gouvernements des six Etats membres de la CEE, il semble improbable que le plan par étapes puisse échouer.

Le plan souligne clairement la « signification politique fondamentale » du transfert du pouvoir de décision en matière de politique économique des capitales aux institutions communautaires. Selon la commission, ce transfert ne sera possible que si la coopération politique entre les Etats membres est globalement renforcée. L'union économique et monétaire « apparaît dès lors comme le ferment faisant évoluer l'union politique, sans laquelle elle ne pourra pas se maintenir à la longue ». C'est pourquoi la commission Werner exige en particulier que l'instance politique commune qui dirigera l'économie de la CEE à la fin des années 70 soit responsable devant un parlement européen.

Il est vrai que la commission n'a développé des conceptions précises que pour la première étape vers l'union économique et monétaire. En principe, cette étape ne doit durer que trois ans, mais elle peut être prolongée sur décision du Conseil de ministres. Des consultations obligatoires avant l'adoption de toute décision importante des Etats membres permettront d'harmoniser la politique économique au cours de cette étape. Le but fixé expressément consistera à créer un « bloc de stabilité », c'est-à-dire à maintenir une plus grande stabilité des prix que dans d'autres pays.

Les grandes lignes de la politique économique doivent être fixées en commun et exprimées en chiffres clairs. Cela vaut aussi pour les « valeurs-repères » des budgets publics. L'harmonisation fiscale doit être poussée suffisamment loin pour permettre, dès la fin de la première phase (1973), de supprimer les contrôles des voyageurs aux frontières entre les Etats membres. Un fonds monétaire européen doit être instauré au plus tard au cours de la deuxième étape.

Depuis la création de la CEE, le « plan Werner » est la plus vaste tentative de faire avancer l'unification politique de l'Europe. Il est étonnant de constater que ce plan par étapes bénéficie manifestement du soutien massif des gouvernements, alors que, simultanément, les ministres des affaires étrangères éprouvent des difficultés extrêmes à se mettre d'accord sur une coopération efficace en matière de politique étrangère. L'intérêt pour l'union économique s'explique en partie par le fait que les difficultés rencontrées par la politique monétaire au cours des deux dernières années ont montré à l'évidence que la CEE sera toujours en danger tant qu'on n'empêchera pas les déséquilibres économiques entre les Etats membres. Pour la République fédérale, qui semble déterminée à faire adopter le « plan Werner » par le Conseil de ministres encore pendant sa présidence (c'est-à-dire avant la fin de l'année), s'y ajoute sans doute la volonté de souligner, par son intérêt pour l'union économique, ses liens avec l'Ouest. Ainsi pourrait être supprimée la

méfiance des pays occidentaux face à la politique allemande à l'égard de l'Est. Pour Paris également l'idée de resserrer les liens entre Bonn et l'Ouest pourrait jouer un rôle décisif dans son intérêt pour l'union économique.